

PAUL GHALIOUNGUI

8^e Z
39030
(151)

la médecine DES pharaons



les énigmes de l'univers

ROBERT LAFFONT

« LES ÉNIGMES DE L'UNIVERS »
Collection dirigée par Francis Mazière

520
11/88

8°2
39030
(151)

LES ÉCRIVAINS DE L'ÉPOQUE
Collection dirigée par Francis James

61

3-4

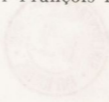
PL-52-40-1883-28838

PAUL GHALIOUNGUI

LA MÉDECINE DES PHARAONS

*Magie et science médicale
dans l'Égypte ancienne*

Préface du Pr François Daumas



*Il vous dédicace son ouvrage...
à l'usage de la Faculté de Médecine de Paris...
le 15 Mars 1938.*



ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
PARIS

DL-25-10-1983-29638

PAUL CHALONGUET

LA MÉDECINE
DES PHARAONS

Magie et science médicales
dans l'Égypte ancienne



Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il vous suffit d'adresser votre carte de visite aux Éditions Robert LAFFONT, Service « Bulletin », 6, Place Saint-Sulpice, Paris, VI^e. Vous recevrez régulièrement, et sans aucun engagement de votre part, leur bulletin illustré, où, chaque mois, se trouvent présentées toutes les nouveautés – romans français et étrangers, documents et récits d'histoire, récits de voyage, biographies, essais – que vous trouverez chez votre libraire.

© Éditions Robert Laffont, S.A., Paris, 1983
ISBN 2-221-01179-1

SOMMAIRE

*A ma femme qui,
avec une patience infinie,
a subi mes longues heures de travail.*

*A mes enfants et petits-enfants,
le fruit d'un long labeur.*

DE LA MAGIE À LA MÉDECINE/17

LES SOURCES/30

LE PÈRE FORD SMITH
LE LIVRE SECRET DES MÉDECINS/37

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE/47

LES GUÉRISSEURS
PRÊTRES, MÉDECINS ET MAGICIENS/57

LA CHIRURGIE/104

LA GYNÉCOLOGIE, L'OBSTÉTRIQUE
LES FONCTIONS REPRODUCTRICES/127

LES SPÉCIALITÉS
LA MÉDECINE VÉTÉRAIRE/147

A new journal has
been published in
a new volume of the
A new volume of the
is published in the

SOMMAIRE

PRÉFACE/11

INTRODUCTION/15

Chapitre 1

DE LA MAGIE À LA MÉDECINE/17

Chapitre 2

LES SOURCES/38

Chapitre 3

LE PAPYRUS EDWIN SMITH
LE LIVRE SECRET DES MÉDECINS/51

Chapitre 4

ANATOMIE ET PHYSIOPATHOLOGIE/61

Chapitre 5

LES GUÉRISSEURS :
PRÊTRES, MÉDECINS ET MAGIENS/82

Chapitre 6

LA CHIRURGIE/104

Chapitre 7

LA GYNÉCOLOGIE. L'OBSTÉTRIQUE.
LES FONCTIONS REPRODUCTRICES/125

Chapitre 8

LES SPÉCIALITÉS.
LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE/142

<i>Chapitre 9</i>	
LES PREUVES MATÉRIELLES/170	
<i>Chapitre 10</i>	
PHARMACOLOGIE ET PHARMACIE/182	
<i>Chapitre 11</i>	
HYGIÈNE PERSONNELLE ET GÉNÉRALE/194	
<i>Chapitre 12</i>	
MORT, SÉPULTURE ET EMBAUMEMENT/204	
<i>Chapitre 13</i>	
ADHUC SUB JUDICE LIS EST/214	

(Voir la table des matières détaillée en fin de volume)

PRÉFACE

A première vue notre documentation sur la médecine égyptienne paraît considérable. Ebers a publié en 1875 une très belle et précieuse édition, en fac-similé, du plus grand papyrus médical qui, depuis, porte son nom. Les papyrus médicaux et vétérinaires de Kahoun ont vu le jour en 1898. Puis ont paru les papyrus Hearst en 1905; ceux de Londres et de Berlin en 1909 et en 1912; le fameux papyrus chirurgical Edwin Smith en 1930. Les documents médicaux faisant partie du don Chester Beatty au British Museum et ceux qui provenaient du Ramesseum furent mis à la disposition du public en 1935 et 1953. Les excellentes transcriptions de Wreszinski, la traduction anglaise du papyrus Ebers par Ebbell, les diverses études des mêmes savants et celles de Loret, Chassinat, Grapow, Dawson, Jonckheere ont accumulé un trésor de données positives sur ces connaissances médicales qui inspirèrent la science grecque.

Cependant, aucune tentative de regroupement et de synthèse ne fut faite avant 1952, date à laquelle parut le magistral Essai sur la médecine égyptienne de Gustave Lefebvre. Presque en même temps, Grapow donnait le premier volume d'une œuvre monumentale, qu'il devait mener à bien avec l'aide de H. von Deines et W. Westendorf: Manuel de Médecine des anciens Egyptiens, en huit

La médecine des pharaons

volumes. Sans doute ces savants avaient-ils consulté des praticiens, mais leurs travaux sont avant tout philologiques. A l'exception de Ebbell, docteur en médecine, tous les autres furent essentiellement des égyptologues. C'était d'ailleurs une nécessité que l'on commençât par là. Mais, dans l'état actuel de la science, il est bon que l'on connaisse les réactions d'un médecin égyptologue devant cet énorme labeur philologique.

Il est donc fort important que le Pr Paul Ghalioungui nous fasse part de ses impressions de clinicien sur la masse de textes si patiemment amassés et traduits. C'est ce qu'il a fait dans le présent ouvrage dont la première édition anglaise date de 1963. Il n'a pas cherché à donner des traductions nouvelles ou plus strictes, non plus qu'il n'a apporté des identifications inédites de matière médicale encore fort obscure pour nous. Son but est essentiellement historique. Tout d'abord, qu'est exactement cette médecine? science rationnelle ou sorcellerie? Qu'est-ce qui est valable? Quelle influence réelle a-t-elle exercé sur la médecine grecque qu'on dit lui devoir beaucoup?

Paul Ghalioungui essaie de répondre à ces questions et, chemin faisant, traite de beaucoup de points qui avaient à peine été effleurés par ses prédécesseurs ou même ne l'avaient pas été du tout : tels les instruments médicaux ou chirurgicaux et les descriptions cliniques de quelques maladies plus particulières à l'Égypte.

Cette édition française présente même un chapitre tout nouveau concernant les apparences pathologiques que l'on peut observer sur les restes humains provenant de l'Égypte ancienne. Et il était bien placé pour le faire, car il a pu voir lui-même, surtout au musée du Caire qui est d'une richesse inépuisable, mais aussi dans plus d'un musée d'Europe ou d'Amérique, bien des pièces originales et les analyser. Il n'a cessé aussi d'enrichir ses remarques pathologiques sur les œuvres d'art qui nous sont parvenues. De toute cette recherche historique incessante la présente édition française a largement profité.

Il a décrit aussi beaucoup de malformations pathologiques que l'on peut voir dans les tombes connues, mais aussi

dans des monuments inédits de Saqqara, comme le mastaba de Mekhou et d'autres encore. L'auteur de *Health and Healing in Ancient Egypt*, après avoir analysé et illustré solidement les documents archéologiques, en fait ici une synthèse remarquable à bien des points de vue.

En interprétant les œuvres d'art, il convient de le noter, le Pr Ghalioungui n'est pas de ces savants qui se laissent emporter par leurs phantasmes; il admet très bien que les sculptures amarniennes soient beaucoup moins la traduction pure et simple de réalités médicales qu'un art expressif et symbolique dont on pourrait donner maints exemples dans l'histoire. Ce qui ne l'empêche pas de discerner quelques éléments qui peuvent prêter à un diagnostic médical.

La connaissance directe qu'il a de l'Égypte et de son ethnologie lui permet maintes comparaisons entre les prescriptions antiques et la médecine populaire actuelle. Il y a là, en effet, une source de renseignements de première importance. Il faudra l'approfondir et il n'est pas exclu que certaines pratiques actuelles n'éclaircissent un jour quelques détails des textes anciens qui nous demeurent toujours obscurs.

Lorsqu'il tente de montrer comment les connaissances médicales égyptiennes ont pu influencer les débuts de la médecine grecque, il n'est pas dupe de la pauvreté de nos sources. Et nous devons, pour terminer, insister sur ce point.

Nous remarquons, en commençant, que le nombre de papyrus médicaux qui nous sont parvenus était au premier abord considérable. En réalité, par rapport à ce qui existe, c'était très peu. Et l'analyse du plus long et du mieux conservé de ces livres, le papyrus Ebers, montre que nous n'avons pas là sous les yeux un des traités de la Maison de Vie, mais plutôt un compendium privé de praticien de province; il contient des extraits anatomiques et physiologiques, comme les livres du cœur et des vaisseaux, des études de pharmacologie, telle celle sur l'huile de ricin, et des compositions de remèdes, sans compter les formules magiques. Par bonheur, nous avons trouvé la copie d'un

La médecine des pharaons

traité chirurgical qui, même tronqué, révèle une précision de pensée, une lucidité dans la connaissance et une sûreté de traitement qui n'ont de comparable que la rigueur de son exposé et de sa méthode pédagogique. Ce livre très ancien, que le scribe n'a pas copié en entier, a été repris par un charlatan qui a ajouté sur les pages blanches une recette pour faire pousser les cheveux... Mais il suffit à nous révéler le haut degré atteint par la science égyptienne en ce domaine.

Notre analyse, évidemment, ne peut prétendre à la certitude totale. En France, il existe encore de nos jours (et il y en avait davantage il y a une cinquantaine d'années) des Médecines de Familles ou des Campagnes. C'étaient des recueils de données anatomiques et physiologiques accompagnées de diagnostics et de remèdes empruntés parfois à des ouvrages scientifiques, parfois à des publications de matière médicale ou de phytothérapie, plus ou moins sérieux, et même à des remèdes de bonne femme, d'origine plus discutable encore. Ce sont ces documents qui nous paraissent les plus proches de nos papyrus médicaux égyptiens, à l'exception toutefois du papyrus Edwin Smith. Mais notre analyse ne serait tout à fait sûre que le jour où nous parviendraient quelques exemples des rouleaux qui étaient conservés dans la bibliothèque du temple de Ptah à Memphis.

L'ouvrage du Pr Ghalioungui apporte donc à la fois d'utiles sources d'information et des jugements nuancés qui le recommandent à tous ceux qu'intéressent l'histoire de l'art de guérir et celle de l'humanisme médical.

Montpellier, 1983.

FRANÇOIS DAUMAS.

INTRODUCTION

Cet ouvrage n'est pas une simple traduction de notre : « House of Life. Magic and Medical Science in ancient Egypt. » Condensé en partie, il a été élargi en d'autres par de nouvelles notions et par un chapitre entier d'anatomie pathologique.

Comme l'a dit Anatole France : « Sans doute les raisons scientifiques de préférer un témoignage à un autre sont parfois très fortes. Elles ne le sont jamais assez pour l'emporter sur nos passions, nos préjugés, nos intérêts, ni pour vaincre cette légèreté commune à tous les hommes graves. En sorte que nous présentons constamment les faits d'une manière intéressée ou frivole. »

L'auteur n'est pas égyptologue. Il s'en est remis, pour la traduction des textes, aux spécialistes dont il a comparé les interprétations. Son excuse est sa conviction que sa connaissance de son pays et sa familiarité avec le folklore régional peuvent contribuer à mieux comprendre les anciens Egyptiens.

Mais il a été malheureusement impossible de remplir une lacune inévitable qui tient à la difficulté de publier toute l'iconographie qui justifie l'ouvrage. Nous référons le lecteur intéressé aux publications spécialisées et à nos deux ouvrages : « Health and Healing in Ancient Egypt » et « The Physicians of Ancient Egypt ».

La médecine des pharaons

Ce travail eût été impossible sans l'aide totale des dirigeants du Service des antiquités égyptiennes et du musée du Caire, des Inspecteurs provinciaux aux antiquités et surtout de l'érudite Dr Dia Abu Ghazi.

Aux regrettés Prs Ch. Kuentz et S. Sauneron, je dois des conseils, des indications et des éclaircissements précieux. Le Pr. F. Daumas a été un guide indulgent, un maître et un ami merveilleux qui a considérablement élargi mon horizon égyptologique et qui eut la patience admirable et infinie de relire ce texte, de le critiquer et de lui consacrer une préface.

Mes sincères remerciements, enfin, à Francis Mazière qui, en accueillant mon livre dans sa collection, me permet d'atteindre le public français.

P.G.

Chapitre I

DE LA MAGIE À LA MÉDECINE

J'ai des formules qu'a faites le maître universel pour écarter la douleur causée par un dieu ou une déesse, par un mort ou une morte, et qui est dans cette mienne tête, dans ces miennes vertèbres, dans ces miennes épaules, dans cette mienne chair, dans ces miens membres, et pour châtier le Calomniateur, le chef de ceux qui font entrer le désordre dans cette mienne chair et la maladie dans ces miens membres... J'appartiens à Rê. Il a dit : « C'est moi qui le protégerai contre ses ennemis. Ce sera Thot son guide, lui qui fait parler les écrits et qui est l'auteur du recueil (de formules) » (Eb. 1).

La dernière phrase de cette prière acquérait une force d'incantation si le patient ajoutait : « C'est moi que le dieu aime et il me gardera vivant ! » Des prières pareilles à ce texte sur lequel s'ouvre le papyrus Ebers ont longtemps jeté sur la médecine pharaonique un soupçon de magie qui commence à peine à se dissiper. Graduellement, comme dans un bain révélateur, un triple visage de Janus apparaît où magie, empirisme et théorie se détachent avec une précision croissante.

Cependant, magie et médecine, qui en ce siècle constituent deux disciplines distinctes, étaient souvent entremêlées car, dit le papyrus Ebers (Eb. 3), « puissants sont les mots sur les drogues et *vice versa* ».

Les bases de la magie

Que l'homme se soit imaginé un « microcosme » solidaire de l'univers ou « macrocosme », qu'il ait attribué à tout ce qui l'entourait une volonté propre ou qu'il ait défié les éléments, ses croyances ont été les inspiratrices de ses pratiques thérapeutiques.

Elles peuvent se réduire à ceci :

La médecine des pharaons

1. *La croyance en l'existence* d'une force immatérielle et impersonnelle que le magicien peut asservir à ses fins. Si elle est déjà fixée à un être, il peut la libérer par des rites spéciaux, mais à condition de la fixer à nouveau sur un nouvel objet.

2. *La loi de participation* qui énonce que tout se tient dans l'univers et que le moindre changement dans une partie provoque des réactions dans le tout.

3. *Une logique* qui conclut à l'identité ou la solidarité par la ressemblance de forme ou de nom ou par une allusion, pour nous, tout aussi fortuite; qui admet que la ressemblance d'une plante à un organe par son nom ou sa forme lui octroie la vertu de guérir cet organe; que les propriétés mathématiques des nombres et des figures leur confèrent des vertus correspondantes; que verser de l'eau provoque la pluie; que nouer une corde arrête le sang, la maladie, ou l'acte sexuel; que sévir contre l'effigie d'une personne cause à celle-ci la même souffrance; que l'on peut, par calembour, agir sur un être à travers son homonyme ou son nom écrit; que l'union du prince ou du prêtre avec une femme ou une courtisane sacrée peut assurer la prospérité du pays comme la pluie féconde la terre.

Une autre conséquence qui découle de cette logique est la loi d'homéopathie qui déclare que *le semblable appelle le semblable*, qui affirme que deux événements qui se sont suivis une fois se suivront forcément à l'avenir, que l'anniversaire d'un malheur demeure toujours une date funeste, qu'il y a des jours heureux et des jours malheureux, etc. De longs fragments de ces calendriers sont connus. Ils variaient probablement d'après les nomes, les oracles et les temples, ce qui devait permettre de circonvenir certaines interdictions en changeant l'oracle (Montet, 1946).

4. *La loi de solidarité* qui veut qu'un corps demeure à jamais solidaire de tout fragment qui en a été tiré, de tout objet qui l'a touché, même de l'ombre qu'il porte. D'où la possibilité d'agir sur les êtres à travers une rognure d'ongle, un vêtement utilisé, etc.

5. *La conception primitive de la mort* comme un long

sommeil au cours duquel le décédé poursuivait sa vie habituelle et pouvait remplir ses devoirs conjugaux, comme Osiris qui, mort, eut commerce avec Isis et en conçut Harpocrate (Horus enfant) (*de Iside*, 19), ou visiter les vivants sous la forme de rêve ou de fantôme et revendiquer de ses héritiers ses biens, ses femmes et tous ses autres droits.

L'acte magique. La puissance des mots.

De ces idées naquit l'acte magique qui repose sur un trépied : l'incantation, le rite et la personne du sorcier.

L'incantation est, de loin, la plus importante des trois. C'est elle qui porte toute la puissance du culte. Elle est constituée par l'ensemble de mots que doit prononcer l'exorciste. Son efficacité réside dans sa forme et dans le son et le rythme de ses mots, sans tenir compte de leur sens, des intentions du récitant, ou de la personne du sujet. D'où la nécessité d'en réciter fidèlement les termes sous peine de l'entacher de nullité. Sa force, une fois lâchée, ne peut plus être neutralisée; elle poursuit son cours inexorable et, si elle n'atteint pas son but, elle se retourne comme un boomerang contre son auteur même. C'est ce qu'exprime le dicton arabe : « La parole est une pierre, une fois lancée, rien ne l'arrête. » La force de la parole imprègne les philosophies antiques et les traditions ésotériques, où elle s'exprime par l'idée de « parole créatrice », de « verbe primordial », ou par les croyances grecques, hébraïques et chrétiennes relatives au *logos* et au *verbe* (l'évangile selon saint Jean).

Dans la pensée philosophique égyptienne, le monde fut créé par « ce que le cœur a pensé et que la langue a commandé ». L'instrument de l'esprit est le mot parlé qui donne à l'idée sa réalité matérielle (G., I, 41).

La force du mot est décuplée dans *le nom*. Les mots les plus redoutables sont les *noms propres*. Dire ou écrire un nom, c'est créer l'objet nommé. Lexa (1925) précise :

« Les Égyptiens, au lieu de postuler que toute chose a un nom, supposaient que la chose qui n'a pas de nom n'existe pas. Effacer le nom d'un mot c'était donc le supprimer, empêcher son âme de s'y réincarner. Le martelage du nom de Hatchepsout ne fut pas l'œuvre d'un fanatique aveugle; ce fut le résultat d'une volonté déterminée (Capart et coll., 1921). Ceci peut aussi bien s'appliquer au cartouche et au masque d'or de Smenkh-ka-Rê, à divers bas-reliefs d'Akhenaton, etc.

En revanche, chanter le nom d'un être, c'était « le faire apparaître », le « faire sortir à la voix » : « Un nom prononcé est utile dans le tombeau, c'est le nom qui donne la vie et la répétition des noms des morts dans la bouche des vivants, garantit leur survie » (p. Chester Beatty, IV). La connaissance du nom octroyait le pouvoir sur la personne nommée : « Je connais ton nom », dit un papyrus, « ne connais-je pas ton nom ? »

Les noms étaient cachés même aux dieux : « Formule pour le dieu qui s'est créé lui-même, *qui a des noms multiples, dont les dieux ne connaissent ni celui-ci, ni celui-là* » (Tu. I, 131). De même, Osiris à Dendérah se dit « celui dont le nom est caché » (Daumas, 1957).

Dans une légende du papyrus magique de Turin, le dieu Rê, dont le nom était caché pour qu'aucun pouvoir magique ne pût s'exercer sur lui, est obligé de le dire à sa fille Isis, qui déclare ne pouvoir l'aider que s'il lui dévoile son vrai nom. Et la même scène se répète entre Horus et son frère, mordu par un serpent.

Un nom chargé d'un potentiel magique particulièrement redoutable était celui de Tabithet, une femme d'Horus. En effet, aussitôt après l'origine du monde, la déesse, après avoir été déflorée par Horus, lui avait révélé son vrai nom dont le seul énoncé avait duré trois ans. Pendant ce temps le sang de la défloration continuait de couler et, d'avoir été le seul témoin mortel qui eût jamais entendu la redoutable et colossale confidence, ce sang avait acquis un pouvoir magique exceptionnel. Sa seule mention déclenchait la puissance du nom sacro-saint que la déesse avait dévoilé au seul Horus dans les circonstances

les plus secrètes de son existence (Grdseloff, 1942).

La peur du nom n'était pas particulière aux Égyptiens. Il était interdit aux juifs de prononcer le nom de Dieu, nom qui fut soigneusement caché à Abraham, à Isaac et à Jacob et qui ne fut révélé qu'à Moïse (*Exode*, 6, 3). Elle explique la nécessité d'identifier par son nom la personne à exorciser ou le démon à chasser : « Ouvrez vos bouches, O vaisseaux d'un tel, fils d'un tel, fils d'une telle » (p. Leyde, 1, 345). Les obstacles de l'autre monde ne pouvaient de même être surmontés que si le défunt prononçait les « noms », après quoi il franchissait les portes secrètes de l'enceinte des seigneurs d'Éternité (stèle du British Museum, 797, I, 631).

L'importance du son des mots en lui-même explique aussi l'obligation pour l'exorciste de reproduire fidèlement les formules magiques, toute déviation étant susceptible de leur faire perdre leur vertu ou, même, de les retourner contre l'officiant. Certaines de ces formules, importées de l'étranger, devaient même être récitées dans leur langue d'origine (Ley., 31-11, 4-6).

La force des formules ne liait pas seulement les objets inanimés ou les simples mortels. Les dieux mêmes n'y échappaient pas et devaient s'incliner devant ceux qui, les connaissant, se présentaient au combat à armes égales. Ainsi, c'était sa connaissance des rites et non pas ses mérites qui ouvraient au pharaon Pepi les portes du ciel : « Celui qui connaît ce chapitre de Rê et qui les fait, ces formules magiques d'Horus, celui-là est comme Rê, celui-là est l'ami d'Horus. »

Elles lui permettaient de menacer les dieux : « Tout esprit, tout dieu qui étendra son bras contre Pepi... On ne lui labourera pas la terre; on ne lui abattra pas d'offrandes; il ne se rendra pas au souper à Héliopolis (Pyr. 978). »

La force de ces formules était indubitablement renforcée par le charme incantatoire des mots désuets qu'elles avaient conservé, de leurs formes archaïques, du rythme qui les scandait et du jeu savant des assonances, des parallélismes, des allitérations, des répétitions et des longues énumérations qui les ponctuaient et qui, encore aujourd'hui, s'emparent de nos oreilles.

La médecine des pharaons

La force du mot parlé se déployait aussi dans le *mot écrit*. Un mot étant la chose qu'il représente, les hiéroglyphes « lion », « vipère », « homme » et plusieurs autres, n'étaient souvent écrits qu'amputés ou poignardés afin de les mettre hors d'état de nuire, et l'invocation écrite exerçait le même effet que la formule orale.

Mieux, le mot était par homonymie *toutes* les choses qu'il représente. Le calembour devenait ainsi un instrument magique, comme dans la formule : « ... des oignons qui te détruisent » (Zaub. 2, 4) où le jeu de mots porte sur les mots « oignons » et « détruisent ».

De même pour les *nombres*. Sans aller dans ce domaine aussi loin que les cabalistes, les Égyptiens reconnaissaient à certains chiffres des vertus mystiques. Ils soumettaient volontiers l'administration des remèdes et la récitation des formules aux lois des nombres magiques : 3, 4, 7 et ils croyaient que, de même que le son et le rythme des mots commandaient leurs pouvoirs, l'arrangement des mots et des chiffres, la forme qu'on leur donnait sur la feuille écrite leur octroyaient des vertus nouvelles.

Le rite

L'ensemble des gestes dont l'officiant accompagne ses incantations constitue le rite. Ce n'est en général qu'un renforcement des formules, mais il constitue parfois l'essence même du sortilège. Il est basé sur les mêmes lois de mimétisme qui déterminent la vertu des mots magiques; il doit être accompli avec la même méticuleuse fidélité. Il implique alors que le sorcier peut transformer le jeu scénique en réalité.

Mais, afin d'atteindre le sujet visé, le rite doit lui être directement appliqué. Plusieurs subterfuges devaient permettre d'éviter les écueils de l'action à distance et « téléguidé » le sortilège : la prononciation du nom, l'usage d'un objet-véhicule ou l'application du rite à un objet ayant appartenu au sujet. La pratique la plus efficace,

toujours en faveur aujourd'hui, consistait à faire subir le traitement que l'on voulait infliger à la victime, à une poupée de cire ou d'argile. Ainsi, une incantation du papyrus de Leyde (I, 348, 22, 6) devait être récitée quatre fois sur un nain d'argile à placer sur le front de la parturiente.

Le rite peut prendre plusieurs formes, depuis l'accompagnement banal des formules jusqu'au jeu de scène complet représentant les événements dont on souhaite l'accomplissement.

Au cours de ces séances, différentes substances hallucinogènes, chanvre indien, lotus (Embden, 1981), aidaient à créer des extases ou des visions attribuées à des visites divines. Ces drogues sacrées, dont la connaissance était limitée aux initiés, étaient entourées du même secret et des mêmes rites que les séances de magie elles-mêmes. Certaines, comme la mandragore, le demeurèrent jusqu'au Moyen Âge.

Les sentiments les plus refoulés se frayaient alors leur chemin avec violence, et ces rites acquièrent dans leur exécution une frénésie que l'on peut discerner dans la violence de certaines incantations : « Arrière! Rê te perce la tête, il te balafre la face, il divise ta tête, il l'écrase dans sa main, tes os sont brisés, tes membres sont mis en pièces » (Budge, 1951).

L'amulette et le talisman

En raison de leur signification symbolique, certaines matières ajoutaient au rite un appui matériel. C'étaient surtout l'eau, l'huile, le vin, les parfums et l'encens. Parmi les objets doués de vertus particulières, une place de choix était réservée aux amulettes et aux talismans qui, d'ailleurs, pouvaient être utilisés indépendamment de toutes formules verbales.

Les vertus des amulettes peuvent être intrinsèques, déduites par analogie ou symbolisme de leur matière

La médecine des pharaons

même. La patte d'antilope, animal agile s'il en fût, devait assouplir les membres, etc. Néanmoins le talisman n'est qu'un véhicule de forces créées par la magie. Comme l'eau que l'on versait sur la stèle de Djeb-Hor et que l'on recueillait ensuite à des fins curatives, dont la vertu dérivait des écritures qu'elle avait touchées.

Le magicien

La magie étant donc à la portée de quiconque savait les rites capables de lier et de dénouer, il était essentiel de choisir avec un soin extrême ceux à qui l'on remettait cet arsenal redoutable. On les élisait dès leur naissance, souvent même avant, soit par leur ascendance, soit sous l'inspiration de rêves ou de phénomènes extraordinaires, comme l'astre qui apparut aux rois mages. Les élus étaient ensuite assujettis à d'innombrables tabous et menaient souvent une vie à part.

L'isolement, l'entraînement spirituel et les restrictions dont l'apprenti sorcier payait le pouvoir qu'on lui accordait devaient aiguïser ses facultés psychiques et le persuader, ainsi que son entourage, de sa nature et de ses dons exceptionnels.

Mais il est aussi certain qu'il cachait jalousement une science qui dépassait de loin celle de ses contemporains, qu'il devait jouir d'une habileté politique, d'un sens opportuniste et d'une finesse psychologique qui lui permettaient de choisir les occasions d'agir, de devancer certains phénomènes naturels, de prévoir les saisons ou les fins naturelles des maladies et de faire croire ainsi à ses dons de prophétie.

Le rôle social de la magie

Le papyrus magique de Londres-Leyde, écrit trois siècles ap. J.-C., prouve que les croyances persistaient alors

aussi fortes qu'auparavant, malgré le christianisme. D'après une vieille tradition égyptienne, le grand Aristote lui-même aurait cru à la magie, à telle enseigne qu'il aurait donné à son élève, Alexandre le Grand, un coffret contenant des armes tordues, des javelots dont la pointe était tournée vers le bas et des arcs aux cordes brisées qui devaient, par la récitation de certaines formules, rendre inoffensives les armes qu'on lui opposerait (Budge, 1896).

En fait, la magie a survécu parce que, ressortissant d'un domaine étanche à la logique, elle a pu la côtoyer sans l'exclure, comme, au dire de Dawson (1929, p. 59), les premiers bateaux à vapeur avaient gardé leurs voiles. D'ailleurs, n'a-t-elle pas donné à l'homme l'assurance qui lui manquait, en le persuadant de son pouvoir sur la nature et, par le truchement des tabous, imposé l'ordre dans l'anarchie? Mais ce jugement purement pragmatique ignore les phénomènes dont la science actuelle ne peut rendre compte mais qu'il serait vain pour cela de nier. Certains de ces phénomènes qui paraissent doués de but et de volonté sont aujourd'hui explorés par des moyens objectifs et ils se révéleront un jour, n'en doutons pas, aussi justiciables du calcul et de l'analyse que la lumière ou le son.

Médecines magiques et sacerdotales

« Il n'y a aucune force dans la vie de l'homme d'autrefois, dont l'influence pénètre toutes ses activités, autant que la faculté religieuse. Ses imaginations lui expliquent le monde; ses peurs sont ses maîtresses à toute heure; ses espérances, son Mentor; ses fêtes, son calendrier. Ses usages extérieurs fournissent, pour une grande part, l'éducation et l'invitation nécessaires à l'évolution des arts, de la littérature et des sciences... » (Breasted, 1959.)

Ressemblances et divergences. Dans la loi de Moïse, la maladie frappe l'homme en punition d'une infraction à la morale ou aux rites, comme la lèpre qui frappa Osias (*II. Chron.* 26, 16 – 21) et comme les sanctions dont étaient punis ceux qui, sans être purs, consummaient une

La médecine des pharaons

nourriture sacrée (*Lév.* 22 : 3). Pour le sorcier, en revanche, la maladie est le fait de forces occultes avec lesquelles il peut se mesurer. Les médecines du prêtre et du sorcier devraient donc être différentes, mais la distinction n'a jamais été nette en Égypte, sauf peut-être chez quelques esprits éclairés.

Il est, en fait, difficile de tracer la frontière qui sépare la magie de la religion. Pour certains, la religion est le dogme, la magie est le rite. Pour d'autres, la religion sollicite les esprits bénéfiques, la magie ne s'adresse qu'aux faux dieux. Mais aucune de ces distinctions n'est satisfaisante. La première réduit à peu de chose la religion, car un credo sans culte n'est plus qu'une simple opinion philosophique, tandis que la seconde méconnaît l'élévation spirituelle de certains « païens ».

Reste la divergence entre leur conduite qui reste peut-être la seule valable : la magie contraint les esprits par ses sortilèges ; la religion négocie la soumission aux dieux. Or, la médecine égyptienne a mêlé les deux.

Les prêtres. En Égypte, le clergé spécialisé dans les cures thérapeutiques était principalement celui de la déesse *Sekhmet* avec sa propre hiérarchie qui s'échelonnait depuis le simple prêtre jusqu'aux « chefs des prêtres », dont deux furent impliqués dans une conspiration contre Ramsès III (de Buck, 1937) et au « chef des prêtres de toute l'Égypte », comme *Semtoutefnekht* (Erman, 1893).

Nous ne savons pas si son clergé *wabw* recevait un enseignement médical. Il est vraisemblable qu'il n'agit, au début, qu'à titre d'intermédiaire entre le patient et la déesse, mais que les prêtres ne tardèrent pas à acquérir certaines connaissances scientifiques, de sorte qu'ils finirent par pratiquer une médecine mixte. Ils furent même comptés, en compagnie des médecins laïques parmi ceux qui pouvaient prendre le pouls (S. 1. 6).

Cependant, certains d'entre eux portèrent des titres médicaux à côté de leur qualité de prêtres de *Sekhmet*, comme *Wenen-Nefer* (Mariette, 1889) prêtre de *Sekhmet* et médecin inspecteur et *Nedjemou*, directeur des prêtres

les énigmes de l'univers

Le Pr Paul Ghalioungui est professeur de médecine au Caire et égyptologue ; sur la magie et la science médicale dans l'Égypte ancienne, il a publié, en anglais, plusieurs ouvrages qui font autorité. Ici, allant plus loin, analysant les papyrus dits "médicaux" et tous les documents iconographiques connus, il présente le tableau le plus sûr de la "médecine des pharaons".

Ce qu'il nous apprend touche à tous les domaines : la chirurgie, l'anesthésie, la gynécologie, l'obstétrique, la dermatologie, l'ophtalmologie, les maladies artérielles, le système digestif, le système nerveux, les désordres psychiques, la pédiatrie, etc. Et encore aux instruments médicaux, à la pharmacie, à l'hygiène, à la médecine vétérinaire. Enfin à la mort et à l'embaumement... Il fait vivre devant nous le corps médical et recherche les influences que la médecine égyptienne ancienne a exercées sur les médecines hippocratique, arabe et indienne.

Riche en informations et en révélations, ce livre d'un grand spécialiste jette sur toute une civilisation une lumière neuve. Les médecins, en particulier, le liront avec passion.



9 782221 011799

83-X MAN PARIS 70.00F

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

